

<http://www.eglisealareunion.org/?Couvre-feu-horaires-des-celebrations-et-vaccination>

Couvre-feu, horaires des célébrations et vaccination

- Actualité -



Date de mise en ligne : jeudi 4 mars 2021

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

En raison du couvre-feu instauré à 18 heures à partir du vendredi 5 mars, une réorganisation des offices religieux a été nécessaire. Dans sa circulaire E079 de ce jour, Monseigneur Gilbert Aubry rappelle qu'à cette heure « *tout le monde doit être rentré chez soi, sauf dérogation officielle* ».

« Par conséquent, précise-t-il, toutes les « messes du soir » que ce soit en semaine ou les « messes dominicales » du week-end doivent être célébrées de telle manière que les consignes préfectorales soient respectées et que les fidèles aient effectivement le temps de rentrer tranquillement chez eux. C'est valable également bien entendu pour les célébrations du « chemin de croix » en ce temps de carême. Il est possible de fixer une messe autour de 16h pour établir une marge de sécurité et de ne pas célébrer de messe ensuite. » Notant qu'il s'agit là d'une « *contrainte pénible qui vient s'ajouter à celle des gestes barrière* », Monseigneur Aubry appelle à transformer ces « *contraintes en offrandes spirituelles pour notre propre bien et celui des autres* ».

Monseigneur Aubry attire également l'attention de tous sur l'importance de la vaccination anti-Covid. Il écrit : « *Devant la rapidité avec laquelle le « variant sud-africain » se propage et la situation tendue dans les hôpitaux, il est nécessaire que chacun de nous se fasse vacciner dès que possible. C'est un devoir de se protéger soi-même et de protéger les autres* ». Confiant s'être fait lui-même vacciner (« hier matin », Monseigneur Aubry insiste : « *C'est un devoir civique de contribuer à ralentir et contenir la propagation du virus Covid-19* ». Il faut donc « *encourager les fidèles et les personnes que nous connaissons à se faire vacciner* ».

La circulaire rappelle également l'importance de respecter les gestes barrière dans les réunions et célébrations, avec la distanciation physique de 2 mètres.

Monseigneur Gilbert Aubry conclut sa circulaire par ces mots : « *Qu'en ce mois de mars qui lui est consacré, saint Joseph nous soit en aide pour vivre nos épreuves dans un élan d'espérance vers la pleine lumière de Pâques* ».

Une mise à jour des horaires des offices dans les paroisses est en cours, retrouvez-la ici :

<http://www.eglisealareunion.org/?Messes-du-dimanche-485&lang=fr>